**lobbying éthique ?**

« La démocratie est le pire des régimes inventé par les hommes, à l’exception de tous les autres », aurait dit Winston Churchill. Le lobbying est un des visages de ce paradoxe : le système américain de groupes d’intérêts est très accessible mais il recèle aussi un potentiel énorme de non-démocratie. Les mouvements de masse continuent d’avoir une voix mais on assiste à une marginalisation croissante des sans-voix… Aux États-Unis, une régulation plus stricte du lobbying serait le seul moyen d’en limiter les abus et de le garder ouvert au bien commun de tous. Dans une société libre, il n’y aura jamais un système parfait pour faire droit à la promotion des causes politiques. Il est à prévoir que même avec la mise en œuvre de nouvelles régulations, comme la loi McCain-Feingold de 2002, de nouveaux “trous”, de nouvelles stratégies de contournement apparaîtront. Elles obligeront à de nouvelles mesures de chasse aux abus et de régulation.

La politique de groupes d’intérêts et le lobbying sont sans doute inévitables dans une société démocratique. Mais la réflexion morale et l’éthique professionnelle doivent du moins servir de correctifs et empêcher la corruption. Après quatre années de consultations menées avec des personnes de toutes sortes impliquées dans les processus américains de décision politique, un programme du Woodstock Center de Washington sur l’éthique dans la politique publique, auquel j’ai participé, a conduit à la publication d’un ouvrage [4]. Nous y proposons des “Principes de Woodstock pour une conduite éthique dans le lobbying”, comme cadre en matière d’intervention pour promouvoir des intérêts touchant les politiques publiques. Ces « principes » sont divisés en sept sections : lobbying et Bien commun ; les relations entre le lobbyiste et son client ; les relations entre le lobbyiste et le décideur politique ; les lobbyistes et les formateurs de l’opinion publique ; quand il y a conflit d’intérêts ; stratégie et tactique en matière de lobbying ; l’intégrité de la profession de lobbyiste.

Ces principes et les indications éthiques présentés dans les divers chapitres sont loin de couvrir tout le domaine, mais nous espérons qu’ils constituent comme un “premier mot”, nullement le dernier, dans l’effort pour assurer un climat de qualité éthique dans un secteur en plein développement.

*Lobbying* est presque intraduisible par un seul mot en français, c’est pourquoi nous le gardons ici : il s’agit de toute espèce d’activités de “promotion” et de recommandation, au bénéfice d’un firme, d’une branche, de telle ou telle entreprise industrielle, commerciale ou culturelle, auprès des autorités publiques, gouvernement ou Parlement. (Note du traducteur).

D’après une correspondance avec le professeur John Hibbing de l’Université de Lincoln au Nebraska, sur la base des résultats d’une enquête d’opinion en vue d’une prochaine publication (avec Elizabeth Theiss-Morse), sous le titre *StealthDemocracy : how AmericanswantGovernment to work* (Démocratie volée : comment les Américains veulent que le gouvernement fonctionne), Cambridge UniversityPress.

Le premier amendement du Bill of Rights des Etats-Unis dit : « Le Congrès ne peut faire de loi pour limiter la liberté de parole ou le droit des citoyens d’intervenir auprès du gouvernement pour obtenir le redressement des torts ».

A bientôt.

Grosse bise numérique.